

République Française

Département de l'Yonne

COMPTE – RENDU DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHICHEE

Du 10 juillet 2020 à 19 heures
Convocation du 03 juillet 2020

Sous la présidence de : Alain DROIN, Maire
Membres : Franck LAROCHE, Marjorie MOLUSSON, Adjoints
Louis ALEKSANDROSKI, Sabine ALEKSANDROSKI,
Virginie BEAUCOURT, Maxime DAL DEGAN,
Firmin MAURICE, conseillers municipaux.
Absents excusés : Mme Nathalie OUDIN (pouvoir à M. Maxime DAL DEGAN)
MM. Jean-Marc BAILLY (pouvoir à M. Alain DROIN),
Sylvain JACQUINOT (pouvoir à M. Louis ALEKSANDROSKI)
Secrétaire de séance : Virginie BEAUCOURT

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du 24 juin 2020 a été adressé aux membres du conseil municipal avant la présente séance, il ne soulève aucune objection et est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

1. Désignation du délégué titulaire et des délégués suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020,
2. Echange M. Foulley Erick / Commune de Chichée – Rectification,
3. Budget Principal 2020 – Décision modificative n° 1,
4. Questions diverses.

DESIGNATION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES : En application du décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs et de l'arrêté préfectoral du 02 juillet 2020, ont été élus :

- Délégué titulaire : Monsieur Alain DROIN,
- Délégués suppléants : Madame Sabine ALEKSANDROSKI, Monsieur Maxime DAL DEGAN et Madame Virginie BEAUCOURT.

ECHANGE M. FOULLEY ERICK / COMMUNE DE CHICHEE : Lors de la réunion du 09 mars 2020 le conseil municipal avait acté l'échange de parcelles entre Monsieur Erick Foulley et la commune. Concernant la parcelle C 403 lieu-dit Revers de Vaucoupins d'une surface totale de 73 a 40 ca, une division de celle-ci a été effectuée en octobre 2018 par le cabinet Monnerais ; C 2252 d'une surface de 11 a 46 ca (ou a été créée le bassin de rétention) et C 2253 d'une surface de 61 a 94 ca. Seule la parcelle C 2252 est cédée à la commune pour un montant de 300 €. La parcelle C 2253 restant la propriété de Monsieur Erick Foulley. Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés *cède* à Monsieur Erick Foulley les parcelles C 966, C 967, C 1544 et C 339 pour un montant total de 24 808, 75 €, et *acquiert* la parcelle C 2252 pour un montant de 300 € auquel s'ajoute les travaux de création du bassin de rétention des eaux pluviales réalisés par Monsieur Erick Foulley estimés à 17 700 € soit un total de 18 000 €, *dit* qu'une soulte en faveur de la commune d'un montant de 6 808, 75 € sera versée par Monsieur Erick Foulley, *autorise* Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cet échange.

BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 1 : Sur proposition de Monsieur le Maire, suite à l'acquisition du fonds de commerce de la boulangerie et du matériel pour la somme de 40 000 € (mais payé 12 209,12 € correspondant à 40 000 € moins la créance restant due soit 27 790, 88 €),

Considérant qu'au regard de l'exécution du budget au 10 juillet 2020 il y a lieu de procéder à une augmentation de crédits (afin que la somme de 40 000 € apparaisse dans l'inventaire, le conseil municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, **décide** d'apporter au budget primitif 2020 les modifications suivantes :

Augmentation de crédit				
Article	Dép. / Rec.	Fonct. / Invest.	Désignation	Somme
2051	Dépenses	Investissement	Concessions, droits similaires	+ 27 790 €
1676	Recettes	Investissement	Dettes envers locataires - acquéreurs	+ 24 205 €

Virement de crédit				
Article	Dép. / Rec.	Fonct. / Invest.	Désignation	Somme
022	Dépenses	Fonctionnement	Dépenses imprévues	-3 585 €
023	Dépenses	Fonctionnement	Virement à la section d'investissement	-3 585 €
021	Recettes	Investissement	Virement de la section de fonctionnement	+ 3585 €
1676	Recettes	Investissement	Dettes envers locataires - acquéreurs	+ 3585 €

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire demande à Monsieur Louis Aleksandroski de chiffrer le coût de la réfection de la Grande Rue avec plusieurs variantes.
- Afin de l'employé communal puisse continuer à décaper les trottoirs, l'eau sera pompée dans un puits afin de respecter l'arrêté préfectoral du 06 juillet et le passage du secteur Serein amont en alerte.
- Un administré a sollicité Monsieur Maxime Dal Degan sur l'avancement du dossier de l'unité de méthanisation. Monsieur le Maire répond que d'ici la fin du mois la commune devrait recevoir les documents officiels pour le lancement des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 40.